

Le Petit Massois

Lettre d'information municipale
www.commune-lemas.fr

N°41

«Merci pour votre confiance»



Les urnes ont parlé ! En ce dimanche soir du 10 juin 2012, les Massois à une très large majorité ont soutenu ma candidature aux élections législatives. Dans l'ensemble de la circonscription, 3.385 personnes m'ont apporté leur suffrage, soit 7,04% alors que les sondages me créditaient d'à peine 1%. Dans certaines villes comme Carros, mon score dépasse même les 10%. Cette forte mobilisation inattendue témoigne de la volonté de nos concitoyens d'accompagner une politique nouvelle, d'encourager le changement du niveau local au niveau européen. Je me suis lancé dans cette élection pour montrer qu'il était possible de mettre de «l'audace dans le changement» voulu par les Français et de militer, depuis Le Mas, pour une République exemplaire et moderne. Le message a été entendu au-delà de mes espérances. Cela signifie qu'il faut poursuivre dans cette voie, construire au quotidien. Je suis et resterai un élu de terrain, au service des Massois tout en continuant à faire changer les pratiques politiques. Je vous remercie pour votre confiance, pour vos témoignages d'encouragement et de sympathie tout au long de cette campagne qui fut riche d'enseignements et d'échanges.

Fabrice Lachenmaier
Maire du Mas

RÉSULTATS DE LA 2ÈME CIRCONSCRIPTION

Le Mas : 133 inscrits, 111 votants (participation : 83,45%), 106 exprimés dont : **Fabrice Lachenmaier 64 voix (60,37%)**, J.M. Degioanni 21 voix, C.A. Ginesy 10 voix, A.Aschieri 9 voix, P.Miran 1 voix et B.Reynard 1 voix.

2ème circonscription : 82.428 inscrits, 48.064 exprimés dont : Ginesy 17.197, Aschieri 13.802, Degioanni 10.123, **Lachenmaier 3.385**, Cattaert 1.974, Miran 654, Reynard 601, Paulus 182 et Bouilleaux 148.

Les bons scores de F.Lachenmaier : 17,57% à Aiglun, 13,04% à Sallagriffon, 12,50% à Toudon, 12,16% à Puget-Rostang, 12,15% à Gillette, 11,59% à Bezaudun-les-Alpes, 10,75% à Carros, 10,63% à Briançonnet, 10,45% à Bairols, 10% à Revest-les-Roches, 9,66% à Saint-Jeannet, 9,55% à Touët-sur-Var, 9,38% à Gréolières, 9,34% à Roquestéron et Vence, 9,30% à La Gaudie.



REPRÉSENTATION D'ANTIGONE AU MAS

La troupe Vis-à-Vis de Grasse a fait escale pour la quatrième année consécutive dans notre village pour un week-end studieux de répétition dans un cadre champêtre. La municipalité a invité les quinze comédiens dans les gîtes communaux et pour la remercier de cette hospitalité, la troupe a offert aux Massois une représentation originale d'Antigone de Jean Anouilh «dont la mise en scène prend librement le parti de l'authenticité au travers d'un jeu naturel et contemporain, de costumes sobres, ajoutant une impression de grandeur au parcours dramatique de l'enfant rebelle pour une réflexion audacieuse sur le conflit entre l'Etat et l'individualité, sur le rapport entre le paraître et le



para-être» selon Patrick Trépagne, le metteur en scène et dirigeant de cette troupe qui ravit toujours autant les spectateurs mobilisés en nombre chaque année sous le chapiteau de l'Esplanade de l'Europe.

L'AGENDA...

- 14/05 : début des travaux d'aménagement de la traversée du Mas.
- 17 au 20/05 : Moto club de Lyon au village
- 19/05 : Journée de l'eau, Conseil municipal, Commission des impôts locaux.
- 22/05 : réunion de programmation EAP Le Mas avec les entreprises, soirée au Festival de Cannes.
- 24/05 : formation sur les finances publiques locales (F.Piazza)
- 02/06 : réunion électorale au Mas.
- 04/06 : tournage France 3
- 09/06 : Conseil municipal, pièce de théâtre Antigone
- 10/06 : premier tour de l'élection législative

Les séances du conseil municipal sont publiques. A l'issue de chaque Conseil, un moment est réservé pour débattre avec le public. Venez nombreux !

Le conseil municipal du Mas s'est réuni le samedi 9 juin 2012 à 15h en présence de tous les conseillers en exercice à l'exception de Cathy Raines qui a donné pouvoir à Anne-Marie Blanchard. Ils avaient été convoqués par écrit le 01/06/2012. Après élargement, un scrutin a eu lieu, Francis Piazza a été nommé secrétaire de séance.

CONVENTIONS SCOLAIRES SAINT-AUBAN

Le Maire expose au conseil municipal que cinq enfants sont scolarisés à l'école de Saint-Auban pour l'année scolaire 2011/2012. Afin de rembourser les frais scolaires, il est indispensable de signer 3 conventions pour :

- Les frais scolaires indispensables au fonctionnement de l'école
- Les frais de personnel pour les agents « aide maternelle »
- Les frais de personnel pour l'agent d'accueil à la bibliothèque

VOTÉ A L'UNANIMITÉ.

DOTATION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE

Le Maire expose au conseil municipal qu'il convient de poursuivre l'aménagement de la traversée du village en installant des bornes de signalisation qui permettront de délimiter les espaces piétons et les zones réservées à la circulation. Ces travaux répondent aux prescriptions des articles R2334-11 et 12 du CGCT concernant la circulation routière et sont susceptibles de bénéficier d'une dotation calculée à hauteur de 30% du coût HT dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police. Le coût du projet d'acquisition des bornes est de 3.803,28 euros. VOTÉ A L'UNANIMITÉ.

CONVENTION «BOOKING.COM»

Le Maire expose au conseil municipal qu'il convient de prévoir une valorisation commerciale des gîtes communaux qui sont à la location. Cinq gîtes sont actuellement référencés auprès des Gîtes de France et le gîte Europa est également désormais disponible à la location. Il propose que la commune signe une convention avec le site internet « Booking.com », créé en 1996 et proposant 160.000 hébergements en ligne dans 110 pays. Chaque jour, 250.000 nuitées sont réservées par son intermédiaire. Ce dernier est rémunéré sur la base d'une commission forfaitaire de 15% du montant de la location réalisée par son intermédiaire. Le contrat est signé pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, n'engage aucun frais et n'est pas exclusif. VOTÉ À L'UNANIMITÉ.

Dates prévisionnelles des prochains conseils : 14 juillet, 17 août, 1er septembre

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire a interpellé l'Association des Maires des Alpes-Maritimes à propos d'un courrier rédigé par l'Agence Régionale de Santé, indiquant que notre zone était convenablement desservie par la répartition géographique des infirmiers libéraux. On ne ferait pas mieux pour encourager la persistance de déserts médicaux ! Le Maire a répondu par écrit qu'il convient de reconsidérer cette position administrative qui ne correspond pas à la réalité vécue par les Massois confrontés à la difficulté systématique de faire déplacer des infirmiers sur la commune. En effet, si 5 professionnels sont susceptibles de faire le déplacement à partir de villages du canton, 2 seulement acceptent d'effectuer ces déplacements quand leur agenda leur permet de l'envisager. L'AMF a décidé de soutenir la démarche du maire.

Campagne de sensibilisation sur les économies d'eau : la commune effectuera un relevé des compteurs en juillet 2012 et lancera une campagne de communication comme annoncé pendant la Fête de l'eau.

Souscription pour les églises : nous comptabilisons 22 dons pour un montant total de 6.145 euros. Encore un effort !

DATES A RETENIR

Dimanche 17 juin (8h/20h) : législatives
 Jeudi 21 juin : inauguration gîte Europa, apéritif, Fête de la musique (17h)
 Dimanche 8 juillet : 4ème Vide-grenier
 Samedi 14 juillet : concert de piano P.Bianconi et repas républicain
 Vendredi 20 juillet : soirée accordéon (gratuit) à 21h avec Marcel Mercanti et Jérôme Richard, 6 fois champion du monde d'accordéon
 Samedi 18 août : fête du Mas par l'ADECM sur le thème du disco.
 Dimanche 19 août : Henri Giuge présente «Titin de Saint-Martin», l'ivrogne du village commente à sa manière la vie de tous les jours. Il aborde les grands thèmes de la société tels qu'internet, la sexualité, les maladies, les économies d'énergie, le football... (gratuit - 16h)

